

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

23 JUIN 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réservé
au
Moniteur
belge



23085289

N° d'entreprise : **0461 423 159**

Nom

(en entier) : **Gevers Legal**

(en abrégé) : **/**

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **1060 Bruxelles, rue de Livourne, 7**

Objet de l'acte : Mandats administrateur - commissaire : renouvellement

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale du 12.06.2023 :

"Les mandats d'administrateur de GEVERS BELGIUM S.A. et du commissaire BST viennent à échéance à cette assemblée générale.

Au terme de l'échange de vues que cette proposition a suscité, l'Assemblée approuve, à l'unanimité:

- le renouvellement du mandat d'administrateur de GEVERS BELGIUM S.A. (ayant pour représentant permanent Monsieur Pierre BOURY) et ce, pour une durée de 2 ans de sorte que son mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de 2025 statuant sur les comptes de 2024;
- le renouvellement du mandat du commissaire (BST, représenté par Monsieur Olivier Vertessen) et ce, pour une durée de 3 ans portant sur les exercices 2023, 2024 et 2025.

...

L'Assemblée générale décide, à l'unanimité, de donner mandat et procuration à Me Mohamed GHAYATI, avec faculté de substitution, aux fins de procéder à l'ensemble des formalités légales découlant des présentes résolutions dont celles relatives à la publication aux annexes du Moniteur belge et à la BCE."

Mohamed GHAYATI
Avocat
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/07/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).